



## INSPECTRICE OU INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT

**Processus de qualification – Recrutement : 23730RS03800002**

### **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

**Vous êtes une personne dynamique, innovatrice et vous aimez relever des défis?** Vous désirez travailler sur des mandats diversifiés, significatifs et porteurs pour l'ensemble de la collectivité québécoise?

**La fonction publique du Québec** est à la recherche de candidates et de candidats en vue de pourvoir à des emplois réguliers et occasionnels d'inspectrice ou d'inspecteur en environnement, dans divers [ministères et organismes](#) et dans toutes les régions administratives du Québec.

Vous voulez un emploi stable, la possibilité de concilier le travail et la vie personnelle, des avantages sociaux intéressants, des possibilités de cheminement professionnel dans les différents ministères et organismes de la fonction publique du Québec? Pour en savoir davantage, consultez le [portail Carrières](#).

Les emplois se trouvent principalement dans les ministères suivants :

- [Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;](#)
- [Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.](#)

Que vous soyez finissant ou que vous ayez de l'expérience, inscrivez-vous à cet appel de candidatures.

Certains de ces emplois peuvent nécessiter de l'expérience additionnelle à celle qui est exigée aux conditions d'admission.

### **Attributions :**

La personne titulaire d'un emploi d'inspecteur en environnement aura à contrôler, à l'aide de connaissances techniques, l'application du cadre légal et normatif en réalisant principalement des travaux d'inspection afin d'assurer la pérennité des ressources naturelles, la protection de l'environnement ainsi que la santé des personnes. Cette personne devra notamment :

- établir une planification des inspections et des visites de contrôle en fonction de l'emplacement des lieux, de l'urgence de la situation, de tout document antérieur et, s'il y a lieu, en fonction des plaintes ou des dénonciations reçues;
- vérifier si les installations techniques, les installations agricoles, les installations d'exploration des hydrocarbures, les lieux, les équipements, les procédés, les produits utilisés ou les rejets sont conformes aux exigences de la législation, des règlements en vigueur ou des autorisations délivrées;
- visiter les installations d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures ainsi que les installations industrielles, commerciales, municipales, agricoles, ou tout autre lieu pour y réaliser une inspection selon toute méthode établie par l'employeur;
- détecter ou constater les irrégularités ou les non-conformités en examinant les équipements, les procédés ou les lieux, en vérifiant et en observant tout autre fait, en prenant notamment des

- photographies, en effectuant des recherches et des consultations et en effectuant divers calculs et mesures;
- effectuer également des interventions touchant les plaintes, les enquêtes, les suivis des actes statutaires et des avis de non-conformité délivrés, ou tout autre mandat jugé prioritaire par l'employeur, exerçant à cette fin tous les pouvoirs nécessaires prévus par la législation et les règlements qu'il doit faire observer;
  - prélever, s'il y a lieu, des échantillons à des fins d'analyse;
  - signaler les non-conformités constatées, faire les recommandations appropriées et rédiger des rapports de visite ou tout autre document requis;
  - délivrer des constats de non-conformité ou des rapports d'infraction;
  - prendre, selon les pouvoirs prévus par la législation et les règlements, toute disposition sur-le-champ, si nécessaire, lorsque les normes établies ne sont pas respectées;
  - témoigner devant le tribunal, lorsque requis;
  - assurer un service d'information et de formation à l'intention des personnes concernées par l'application de la législation et des règlements;
  - participer, au besoin, aux activités d'Urgence-Environnement.

Par ailleurs, la personne titulaire de l'emploi peut, dans l'accomplissement de ses attributions, être appelée à initier au travail les nouveaux inspecteurs en environnement, à diriger du personnel de soutien, à collaborer à leur apprentissage, à répartir le travail, à en vérifier l'exécution et, à la demande de l'évaluateur, à donner son avis lors de l'évaluation du rendement.

Pour en savoir plus sur les mandats confiés aux inspectrices ou inspecteurs en environnement, consultez le [portail Carrières](#).

**Salaire** : 41 804 \$ à 59 300 \$

## **PROFIL RECHERCHÉ**

### **Conditions d'admission :**

- Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques du milieu naturel, d'aménagement cynégétique et halieutique, de la mécanique du bâtiment, de bioécologie, de gestion et technologies d'entreprise agricole, de technologie de la production horticole et de l'environnement, de procédés chimiques, de génie chimique ou tout autre diplôme d'études collégiales techniques pertinentes ou une attestation d'études pertinentes dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Une personne est également admissible si elle est en voie de terminer la dernière année de scolarité exigée pour l'obtention du diplôme requis.

Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par deux années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi ou par une année de scolarité pertinente de niveau égal ou supérieur à celle exigée.

Pour être considérée, toute scolarité effectuée hors du Canada doit faire l'objet d'une évaluation comparative (attestation d'équivalence) délivrée par le [ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion](#). La personne en attente de son évaluation comparative peut être admise sous condition de fournir le résultat de cette évaluation dès qu'elle le recevra.

- Il est obligatoire de posséder la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent pour occuper un emploi dans la fonction publique du Québec.

La personne en attente de la preuve de son statut de résident permanent ou du certificat de sélection du Québec peut être admise au présent processus de qualification. Toutefois, elle devra posséder le statut de résident permanent ou la citoyenneté canadienne au moment de sa nomination.

- Il faut également posséder une connaissance du français appropriée aux fonctions.

## **Autre exigence de l'emploi à l'embauche :**

Cet emploi nécessite de nombreux déplacements dans des endroits non desservis par les services de transport en commun. Au moment de l'embauche, la personne retenue devra être titulaire d'un permis de conduire valide de la classe appropriée, soit de la classe 5 (véhicules de promenade).

## **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

**Période d'inscription** : Du 15 au 25 avril 2019

Il pourrait y avoir plusieurs séances d'examens pour ce processus de qualification. Ainsi, les personnes admises pourraient être évaluées, en sous-groupes, selon l'ordre d'inscription.

## **Accéder au formulaire d'inscription** :

L'inscription à ce processus de qualification doit s'effectuer à l'aide du formulaire d'inscription en ligne.

Si vous **êtes un employé de la fonction publique du Québec**, consultez cet appel de candidatures dans [Emplois en ligne](#) et accédez au formulaire d'inscription en ligne.

**Aucun curriculum vitæ ne sera accepté ni aucune candidature soumise par courrier électronique.**

Au terme de la période d'inscription, il ne sera plus permis de soumettre une candidature. À ce moment, vous n'aurez donc plus accès au formulaire d'inscription à ce processus de qualification, que vous ayez commencé ou non votre inscription.

## **Remplir le formulaire d'inscription** :

**Seuls les renseignements contenus dans votre formulaire d'inscription seront considérés.**

**Une fois que vous aurez soumis votre candidature, les renseignements contenus dans le formulaire ne peuvent plus être modifiés en ligne pour cet appel de candidatures.**

Aux fins de la vérification de l'admissibilité, vous devez inscrire toute votre scolarité et toutes vos expériences de travail, y inclus votre emploi actuel.

Pour chaque scolarité, vous devez indiquer le nombre de crédits ou d'unités obtenus, à défaut de quoi celle-ci pourrait ne pas être considérée dans l'analyse de votre candidature. Cette information est disponible sur votre dernier relevé de notes.

Pour chaque expérience, vous devez inscrire de façon exhaustive les tâches principales et habituelles ainsi que la date de début et de fin de cette expérience, à défaut de quoi celle-ci pourrait ne pas être considérée dans l'analyse de votre candidature. Pour être jugées pertinentes, ces tâches doivent avoir un lien direct avec les attributions indiquées ci-dessus.

Lorsque toutes les sections du formulaire d'inscription seront remplies, cliquez sur le bouton « Enregistrer » au bas de la page pour passer à l'étape 2 – « Profil et intérêts professionnels » afin de répondre aux questions posées et cliquez sur le bouton « Continuer » au bas de la page pour atteindre l'étape 3 – « Sommaire ». À cette dernière étape, si vous désirez réviser votre formulaire d'inscription ou votre questionnaire, cliquez sur le bouton « Retour » et apportez les modifications appropriées, sinon pour confirmer la saisie des informations et pour transmettre votre candidature, cliquez sur le bouton « Soumettre » au bas de la page. Un message confirmant la transmission de votre candidature s'affiche.

En tout temps, si vous cliquez sur le bouton « Retour » ou « Fermer » sans avoir au préalable cliqué sur « Enregistrer » les informations saisies ne seront pas sauvegardées.

Pour avoir la certitude que votre formulaire d'inscription a été transmis, vous pouvez retourner dans votre dossier en ligne dans la section « Mon dossier », à la rubrique « Suivre mes candidatures ». L'inscription de la mention « soumis » à votre dossier de candidature confirme que l'opération s'est bien déroulée.

Une fois votre inscription terminée, veuillez conserver précieusement votre **identifiant** et votre **mot de passe**, car ceux-ci vous seront demandés ultérieurement lors de votre prochaine connexion à votre dossier de candidature.

**Transmettre les documents permettant de confirmer votre admission, c'est-à-dire :**

- une copie de tous vos diplômes ou relevés de notes **officiels** pour vos études faites au Québec ou dans une autre province canadienne;
- une copie de l'évaluation comparative des études effectuées hors Canada (attestation d'équivalence), **si vous avez obtenu votre diplôme à l'extérieur du Canada.**

Au moment de votre inscription, vous **devez joindre toutes les pièces demandées.**

Pour ce faire, après avoir soumis votre formulaire d'inscription, vous devez retourner dans votre dossier en ligne dans la section « Mon dossier », à la rubrique « Suivre mes candidatures ». Par la suite, vous devez cliquer sur le bouton « Pièces justificatives » associé à cet appel de candidatures, joindre tous vos documents et appuyer sur le bouton « Soumettre ». Veuillez noter que lorsqu'un seul espace est prévu pour joindre des documents, vous devez les regrouper dans un seul document et le joindre dans l'espace prévu.

Pour avoir la certitude que les pièces justificatives demandées ont été transmises, vous pouvez retourner dans votre dossier en ligne dans la section « Mon dossier », à la rubrique « Suivre mes candidatures ». Si mention « soumis » est inscrite à la section « Pièces justificatives », cela confirme que l'opération s'est bien déroulée.

**Transmettre les documents permettant de confirmer votre admission, c'est-à-dire :**

- une copie de tous vos diplômes ou relevés de notes **officiels** pour vos études faites au Québec ou dans une autre province canadienne;
- une copie de l'évaluation comparative des études effectuées hors Canada (attestation d'équivalence), **si vous avez obtenu votre diplôme à l'extérieur du Canada.**

Au moment de votre inscription, vous **devez joindre toutes les pièces demandées.**

Pour ce faire, après avoir soumis votre formulaire d'inscription, vous devez retourner dans votre dossier en ligne dans la section « Ma carrière », à la rubrique « Suivre mes candidatures ». Par la suite, vous devez cliquer sur le bouton « Pièces justificatives » associé à cet appel de candidatures, joindre tous vos documents et appuyer sur le bouton « Soumettre ». Veuillez noter que lorsqu'un seul espace est prévu pour joindre des documents, vous devez les regrouper dans un seul document et le joindre dans l'espace prévu.

Pour avoir la certitude que les pièces justificatives demandées ont été transmises, vous pouvez retourner dans votre dossier en ligne dans la section « Ma carrière », à la rubrique « Suivre mes candidatures ». Si mention « soumis » est inscrite à la section « Pièces justificatives », cela confirme que l'opération s'est bien déroulée.

**Participer à la séance d'examens :**

Les personnes jugées admissibles sur la base des renseignements contenus dans le formulaire d'inscription et les documents fournis pour confirmer l'admission seront invitées à participer à une séance d'examens.

**Obtenir de l'information :**

**Pour obtenir plus d'information sur le processus de qualification, sur le contenu de cet appel de candidatures ou si vous croyez nécessaire d'apporter des modifications à votre formulaire pendant la période d'inscription**, vous pouvez communiquer avec l'équipe responsable du processus de qualification aux coordonnées suivantes : par téléphone au 1 418 521-3811, poste 4338 ou par courriel à l'adresse [info-qualification@environnement.gouv.qc.ca](mailto:info-qualification@environnement.gouv.qc.ca).

**Si vous éprouvez des difficultés à postuler en ligne ou à transmettre vos documents ou si vous croyez nécessaire d'apporter des modifications à votre formulaire pendant la période d'inscription, vous pouvez communiquer avec notre service à la clientèle**, pour la région de Québec, au 418 528-7157, ou ailleurs au Québec, au numéro sans frais 1 866 672-3460.

*La fonction publique du Québec applique des mesures d'[accès à l'égalité en emploi](#) à l'intention des femmes (pour certaines classes d'emploi particulières), des membres des minorités visibles et ethniques, des personnes handicapées, des anglophones et des Autochtones*

**Vous souhaitez mettre votre talent et votre savoir-faire au service du bien public?  
[Carrieres.gouv.qc.ca](http://Carrieres.gouv.qc.ca), la référence pour les emplois dans la fonction publique.**